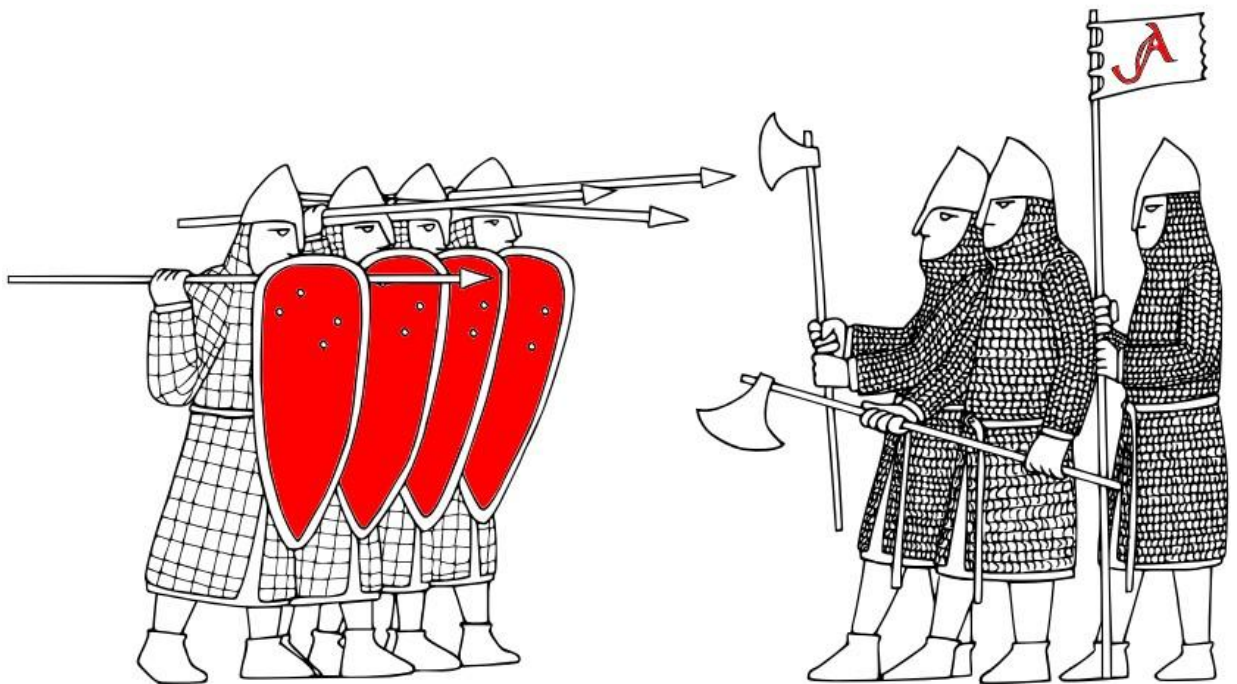


11^e STAGE DE COMBAT HISTORIQUE

ÉPÉE, LANCE, HACHE ET BOUCLIER AUX XI^e - XIII^e SIÈCLES

Rochemaure - 26-27 avril 2014



Sous la direction technique de

Gilles MARTINEZ

Stage organisé par l'ACADÉMIE d'AMHE

Contact : 06 67 28 39 16 / academie.amhe@gmail.com

Programme

En 2013, l'**Académie d'AMHE** organisait son premier stage de combat historique basé sur le travail avec différentes armes des XI^e-XIII^e siècles. Il y avait été abordé l'usage de **l'épée, de la lance et du bouclier**, à l'occasion d'un duel ou sur un champ de bataille.

Cette année, l'association a choisi de renouveler l'expérience. En effet, ce travail original, avec des armes opposées ou complémentaires et un contexte variant, permet d'offrir des combinaisons particulières et inhabituelles à la fois sur les **Arts Martiaux Historiques Européens (AMHE)** et la **militaria**.

Nouveauté cependant : **la hache** s'invite à la triade centrale pour bousculer – au propre comme au figuré – les systèmes. Objet presque aussi vieux que l'homme, son usage guerrier comme son prestige ne cessent de croître durant la période médiévale, passant d'une arme « paysanne » à une arme noble. Si le tournant semble être au cours du XIII^e siècle, l'arme n'en est pas moins utilisée avant, par les guerriers francs, les vikings, ou encore les fameux *axe men* saxons d'Harold sur le champ de bataille d'Hastings.

Gilles Martinez est historien, spécialisé en Histoire militaire médiévale et travaille actuellement à une thèse de doctorat sur *La chose militaire dans l'espace toulousain du XI^e au XIII^e siècle*. Associant la théorie à la pratique, il s'exerce et enseigne le combat historique depuis de nombreuses années. Il est également membre fondateur de la Fédération Française d'Arts Martiaux Historiques Européens.

À l'occasion de ce stage, il vous propose de partager sa passion et de vous faire découvrir le contexte historique et les techniques des combattants de l'époque féodale.

SAMEDI 26 AVRIL	DIMANCHE 27 AVRIL
<u>Épée, hache et bouclier en duel</u>	<u>Lance, hache et bouclier en combat de groupe</u>
(Journée AMHE)	(Journée militaria)
09h00-09h30 : Accueil des stagiaires.	09h00-09h30 : Ouverture de la salle.
09h30-12h30 : Présentation du contexte du duel à l'époque féodale. Bases techniques et tactiques du combat à : <ul style="list-style-type: none"> • l'épée-bouclier ; • la hache-bouclier ; • la lance-bouclier. 	09h30-13h00 : Présentation du contexte du combat de groupe à l'époque féodale. Bases du combat de groupe. Complémentarité et oppositions des formations.
12h30-14h00 : Pause repas.	13h00-14h30 : Pause repas.
14h00-17h00 : L'épéiste opposé au hachiste.	14h30-16h30 : Exercices d'assaut au château de Cruas.
17h00-17h30 : Étirements, récupération...	16h30-17h30 : Visite de l'abbaye de Cruas.

Conditions

Inscription/Prix

Le prix du stage est fixé au tarif incompressible de **65 Euros** par personne.

Ce tarif **inclut** la participation au stage pour deux jours, ainsi que les repas du midi, les collations et la visite du château et de l'abbaye de Cruas.

Ce tarif **n'inclut pas** les frais éventuels pour le repas du samedi soir, ainsi que l'hébergement au relais routier.

Le nombre de place est limité à 30 personnes.

Prérequis

Le stage est ouvert à **tout niveau**.

Il **n'est pas** nécessaire d'avoir participé au premier stage pour suivre cette deuxième édition.

Les participants doivent être **majeurs**.

Matériel

Les participants sont invités à :

- Prendre leur survêtement (préférer les survêtements en coton), ainsi que des chaussures de sport, le tout adapté à la pratique du combat historique.
- Amener leur matériel d'entraînement : épée une main en bois, nylon ou métal, écu, bâton ou lance blutée, hache une main ou deux mains en bois ou métal, le tout conforme aux typologies des XI^e-XIII^e siècles...
- Se munir de leurs équipements de protection personnels : gants (**obligatoires**), coudières, genouillères, coquille, masque d'escrime ou casque fermé, gambison, etc.

Le cas échéant, du matériel pourra être mis à disposition, sous réserve des disponibilités. **La demande devra avoir été faite impérativement au préalable sur la fiche d'inscription !**

Sécurité

Le combat historique provient d'un cadre militaire ou martial, et est par conséquent dangereux !

Les participants prennent part au stage sous leur propre responsabilité.

Il est rappelé aux stagiaires de respecter scrupuleusement les règles de sécurité essentielles lors de l'application de ces techniques de combat anciennes, ainsi que les règles de courtoisie élémentaires envers l'instructeur et les partenaires.

Tout comportement jugé dangereux ou imprudent sera immédiatement sanctionné par l'exclusion immédiate et définitive du stage, sans remboursement possible. L'organisateur et l'instructeur ont toute latitude pour estimer les critères de tels manquements.

Visite du château et de l'abbaye de Cruas

Un stage avec une trentaine de participants travaillant sur des formations militaires collectives est quelque chose de rare. Nous avons voulu en cette occasion terminer dignement cet évènement.

L'an passé, nous avons effectué une visite du château de Rochemaure, dans la cour duquel les participants avaient pu s'adonner à des exercices d'assaut avec les techniques apprises au cours du stage.

Cette année, nous souhaitons continuer à vous faire découvrir le patrimoine médiéval de la région, en vous proposant la visite de l'abbaye de Cruas. Auparavant, le château pourra être le témoin de vos assauts hardis... ou de vos yeux fatigués pour les moins belliqueux (visite, photos...).

(N.B. : cette dernière proposition se fait sous réserve d'une météo favorable.)



Hébergement

Le vendredi et/ou le samedi soir, il est possible de loger les participants sur Montélimar, à l'hôtel.

Les chambres peuvent inclure **deux ou trois personnes, au tarif de 22 € par personne, petit déjeuner non compris**. Ce tarif est valable dans la limite des places disponibles (à réception de votre inscription, les organisateurs vous contacteront pour signaler que votre demande a été prise en charge).

Les chambres d'hôtel seront affectées en fonction des demandes ; aussi les précisions sur l'organisation (adresse, numéro de chambre, compagnon(s) de nuitée...) seront communiqués par courriel à quelques jours du stage.

Naturellement, les stagiaires restent libres de faire les démarches nécessaires pour trouver par eux-mêmes d'autres hôtels.

Inscription

L'Académie d'AMHE considère l'inscription comme validée à réception de la fiche individuelle d'inscription, de la fiche de décharge et du chèque de paiement, à l'adresse indiquée ci-dessous.

Il est toutefois possible de faire une pré-réservation pour une semaine en envoyant un courriel à l'adresse électronique de l'association (cf. ci-dessous).

Pour des raisons de logistiques, **les inscriptions seront clôturées le lundi 14 avril** (ou dès que le nombre maximum de participants sera atteint).

Les chèques seront mis à l'encaissement le lundi 14 avril. **Passée cette date, aucun remboursement ne pourra être effectué.**

Fiche d'inscription

Veillez remplir lisiblement **la fiche individuelle d'inscription** et la renvoyer accompagnée de **la feuille de règlement**, de **votre chèque** et de **la fiche de décharge** (page suivante) à l'adresse indiquée en bas de page (ne pas renvoyer les pages précédentes).

NOM : Prénom :

Groupe/association :

Courriel : Téléphone :

Avez-vous un problème de santé particulier, dont vous jugez utile de nous avertir (traitement médical, allergie...)?

Suivez-vous un régime alimentaire particulier ?

Avez-vous déjà pratiqué des arts martiaux ou sport de combat auparavant ?

Quel est votre niveau :

Avez-vous déjà pratiqué du combat avec un bouclier (écu, bocle, targe...)?

Quel matériel serait susceptible de vous manquer à l'occasion du stage :

.....
.....
.....

Pensez-vous prendre part à la visite du château et de l'abbaye de Cruas (optionnel) ?

Pour ceux qui dorment à l'hôtel, merci d'indiquer l'heure prévisionnelle d'arrivée et de départ :

.....
.....

Pour ceux qui dorment à l'hôtel, merci d'indiquer avec qui vous ne verriez pas d'inconvénient de partager une chambre :

Avez-vous une question particulière :

.....
.....

Règlement

<input type="checkbox"/>	Frais de stage + repas du midi + visite du château et de l'abbaye de Cruas	65€00
<input type="checkbox"/>	Repas du samedi soir	17€90
<input type="checkbox"/>	Chambre pour le vendredi soir	22€00
<input type="checkbox"/>	Chambre pour le samedi soir	22€00
TOTAL		<input type="text"/>

Par la présente, je, soussigné(e), déclare avoir pris connaissance et approuver les conditions d'inscription énoncées dans le présent document.

Je m'engage à participer au stage de combat historique ayant lieu à Rochemaure les 26 et 27 avril 2014 et règle à l'association organisatrice *Académie d'AMHE* la somme de Euros.

Date et signature
(précédées de la mention « Lu et approuvé ») :

Décharge

Par la présente, je, soussigné(e), déclare avoir été informé du contenu du stage.

J'ai été averti que le combat historique est une activité physique, issu de surcroît d'un cadre martial ou militaire. Par conséquent, il est dangereux et susceptible de présenter des risques pouvant entraîner des dommages matériels et/ou corporels, notamment des blessures graves ou mortelles.

Je m'engage à respecter scrupuleusement les règles de sécurité essentielles lors du stage – en particulier lors de l'application des techniques –, ainsi que les règles de courtoisies élémentaires envers l'intervenant et les partenaires

Je prends part au stage sous ma propre responsabilité, déclare ne pas présenter de contre indication physique ou médicale à l'exercice du combat historique et reconnaît être pleinement assuré pour cette pratique.

Je décharge l'intervenant, **Gilles Martinez**, de toute responsabilité en cas d'accident survenu pendant ou après le stage, suite à un problème de santé, une mauvaise pratique physique ou à un usage inadapté des techniques enseignées.

Je renonce, en mon propre nom et en celui de mes héritiers et de tous autres ayants droits, au droit de poursuivre en justice l'intervenant, **Gilles Martinez**, et l'association organisatrice, **Académie AMHE**, ainsi qu'au droit de réclamer des réparations civiles pour toutes blessures, mêmes mortelles, pouvant survenir à l'occasion de ma participation au stage susmentionné.

Je déclare être majeur, dans le plein usage de mes facultés intellectuelles et avoir la capacité légale de m'engager aux termes de la présente décharge et d'assumer toute responsabilité sans le concours d'un membre de ma famille, représentant légal ou tuteur.

J'ai lu attentivement le présent document, je le comprends entièrement et je le signe librement et volontairement, en désirant qu'il s'applique autant à moi-même qu'à mes héritiers ou tous autres ayants-droits.

Fait à, le

Nom et prénom :

Signature

(précédée de la mention « Lu et approuvé ») :